



la compagnie litquigrince

FICHE TECHNIQUE - RUE

Spectacle tout public (enfants à partir de 4 ans)

Jauge : 400 spectateurs, répartis au droit ou en arc de cercle.

Le spectacle comporte des passages au sol, en l'absence de gradin, si plus de 60 spectateurs, prévoir une zone à même le sol avant les rangées éventuelles de bancs/chaises.

Durée : 1 heure

Montage : 3 heures

Démontage : 1 heure

Plateau : 8m / 8m (hauteur : 3m50)

Espace plan : goudron, dallage régulier, plancher, scène en hauteur, tapis de danse, etc... et accessible au véhicule de la compagnie.

Le spectacle ne pourra être joué sur du gazon, gravier, pavés à la surface irrégulière.

MATERIEL TECHNIQUE :

Alimentation électrique dédiée 16 ampères arrivant à l'arrière de la scène.

Éclairage : éclairage public, halogènes ou projecteurs si la représentation a lieu en soirée.

(La compagnie peut éventuellement fournir 4 halogènes de 150w sur platines, nous consulter)

Son : deux enceintes de 500 watts placées en fond de scène, amplificateur 2x500 watts.

Entrée : câble mini jack stéréo.

(La compagnie peut éventuellement fournir le matériel son, nous contacter)

Gestion technique rue : Amélie Boblin / 06 15 09 25 23 / amelie@litquigrince.com

Défraiement : L'hébergement et les repas pour trois interprètes et un accompagnateur de tournée seront pris en charge par l'organisateur en fonction du temps de déplacement.

Transport : 0,595 euros du kilomètre au départ de VIRE 14500 à partir de 50 km.

Accueil : Prévoir une loge à proximité du lieu de représentation, fermant à clé et disposant de toilettes, d'un point d'eau, d'une prise de courant électrique en 220 V, d'un miroir, d'une penderie, d'une table et de quatre chaises. Cette loge sera mise à la disposition de la compagnie trois heures avant le début et jusqu'à deux heures après la fin de chaque représentation.

Invitations : La compagnie se réserve la possibilité d'éditer des invitations pour chacune de ses représentations. Un exemplaire de l'invitation et un listing global sera remis à l'organisateur pour contrôle.

L'organisme d'accueil a en charge de prévenir les journalistes locaux des horaires et lieux des représentations. La compagnie fournira vingt affiches sur demande. Il appartient à l'organisme d'accueil d'utiliser les photos et textes et de concevoir les bandeaux précisant les dates, heures et lieux des représentations.